[DECLASSEMENT DE DOMAINE PUBLIC MARCHE GARE]

Exposé de Situation

Dans le cadre d'un projet d'extension de son activité commerciale, l'entreprise JUAN III représentée par M. CATARINO a sollicité l'acquisition d'une partie de domaine communal aux abords de sa parcelle au Marché Gare.

S'agissant de domaine public, une enquête de déclassement est nécessaire.

AR PREFECTURE

047-214703233-20170600-56-DE

Regu le 64/07/2017

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

DÉLIBÉRATION N°58 VILLE DE VILLENEUVE-SUR-LOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 juin 2017

Étaient présents: Mmes et MM. Albinet (jusqu'à l'affaire n°2), Mme Armicent, Mme Beghin, Mme Belan, M. Bousquet-Cassagne, M. Calvet, M. Cassany (Maire), M. Chalah, Mme Claudel-Dourneau, Mme Delléa, M.Denis, M. Feuillas, Mme Gallego-Medina, M. Girard (jusqu'à l'affaire n°2), Mme Hamidani, Mme Lacoue, M. Ladrech, Mme Lamorlette, Mme Laporte, M. Leygue, Mme Maruejouls-Benoît, Mme Pinzano, M. Tranchard, M. Zafar

Étaient absents représentés: Mme Albinet par Mme Delléa (à partir de l'affaire n'3), M. Asperti par M. Calvet, Mme Boudry par Mme Beghin, Mme Falconnier par M. Feuillas, M. Girard par M. Ladrech (à partir de l'affaire n°3), M. Joly par M. Leygue, Mme Lhez-Bousquet par M. Cassany, M. Marchand par M. Denis, M. Unanué par Mme Claudel-Dourneau, Mme Varin par M. Bousquet-Cassagne

Étaient absents: Mme Davelu-Chavin, M. Dupuy et M. Gonzato

Objet : OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE DE DÉCLASSEMENT - AU LIEU DU MARCHÉ GARE.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-21. Vu le code de la voirie routière et notamment l'article L 141-3.

Vu l'avis favorable de la commission du patrimoine du 13 juin.

Considérant que dans le cadre d'un projet d'extension de son activité professionnelle, la SCI JUAN III a sollicité l'acquisition d'une partie de domaine public jouxtant ses bâtiments commerciaux au Marché-Gare.

Considérant qu'il s'agit de domaine public communal, une enquête publique de déclassement est nécessaire.

Le Conseil Municipal, Après avoir délibéré,

Membres en exercice: 35 / Présents: 22 / Représentés: 10 / Suffrage Exprimés: 32

Pour : 32 / Contre : / Abstentions :

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure publique de déclassement d'une partie de domaine public situé au Marché-Gare.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la procédure.

Villeneuve-sur-Lot, le 30 juin 2017 Copie certifiée conforme.

Le Maire,

Patrick CASSANY

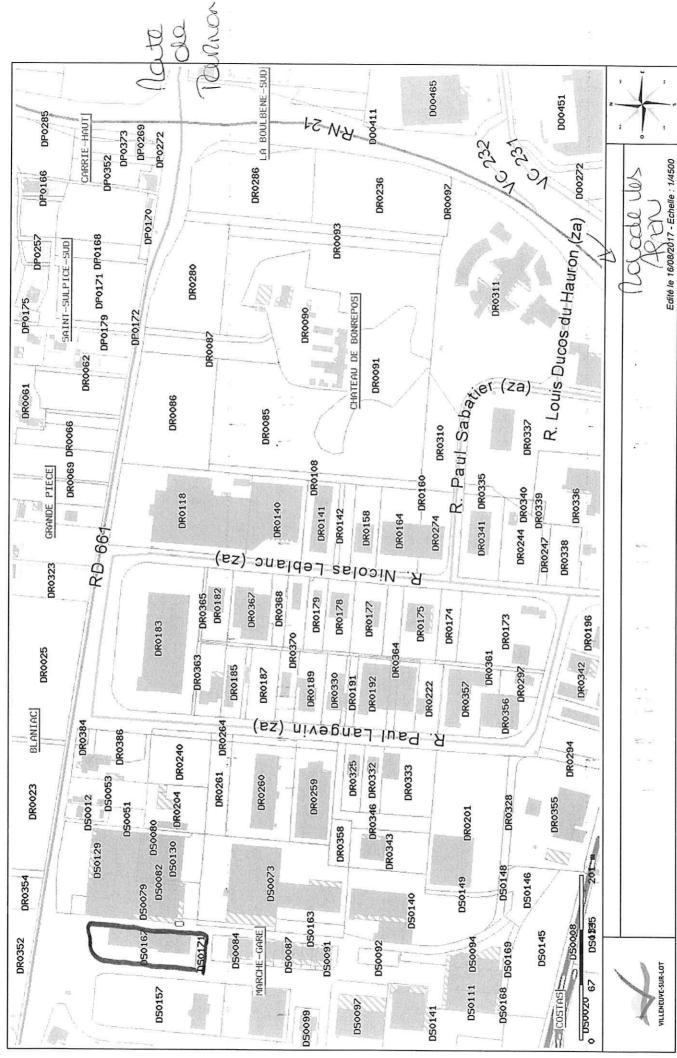
Certifiée exécutoire

Télétransmise à la Préfecture le :

0 4 JUIL 2017

Affichée le :

0 5 JUIL 2017



Direction générale des finances publiques - cadastre / mise à jour octobre 2016 - DGFIP - cadastre octobre 2016 © Droits de l'Etat réservés



Sulpre annox: LIPOM2